

## Communiqué de presse • Partenariat social

# Négociations salariales 2025: pas d'accord avec la Migros

- > La Société suisse des employés de commerce ne signera pas l'accord salarial avec la Migros.
- > Pour les personnes touchant un bas salaire, l'augmentation du coût de la vie représente un défi croissant.
- > Bien qu'il n'y ait pas eu de consensus, la Société suisse des employés de commerce apprécie l'atmosphère constructive des négociations.

**05.11.2024 – Les négociations salariales 2024 entre la Migros et les partenaires sociaux n'ont pas abouti à un consensus. En effet, face à la hausse du coût de la vie, la Société suisse des employés de commerce exige la pleine compensation du renchérissement ainsi qu'une augmentation des salaires réels en faveur des bas salaires jusqu'à CHF 5000.–. Cette revendication a été rejetée par la Migros.**

Lors des négociations salariales de cette année, la Société suisse des employés de commerce n'a pas pu trouver d'accord avec la Migros, car l'entreprise a refusé aussi bien la compensation du renchérissement de l'année en cours, qu'une augmentation des salaires réels pour le personnel. En revanche, l'Association du personnel de la boucherie et la Commission nationale du groupe Migros ont signé l'accord salarial avec la Migros. Une fourchette d'augmentation de 1,0 à 1,3% a été fixée, avec en principe un minimum de CHF 50.– pour un taux d'occupation de 100%. La Société suisse des employés de commerce avait exigé une augmentation d'au moins CHF 100.– pour les revenus jusqu'à CHF 5000.–. Elle prend acte avec satisfaction que la compensation générale du renchérissement est recherchée.

Dans le commerce de détail, la Société suisse des employés de commerce est le seul partenaire social à entretenir un partenariat social avec les plus grands distributeurs des segments Food et Convenience. «Cette position unique nous oblige à traiter nos partenaires sociaux le plus équitablement possible», explique Michel Lang, responsable du partenariat social à la Société suisse des employés de commerce. «Nous adoptons une position claire, c'est pourquoi nous avons refusé de signer.»

### **Hausse du coût de la vie**

Le résultat des négociations avec la Migros est particulièrement regrettable pour les employé-e-s à bas salaire. Près d'un quart des employé-e-s du commerce de détail (23,3%), et notamment les femmes, est concerné par la problématique des bas salaires: c'est deux fois plus que la moyenne suisse. Dans une branche à bas salaires, la question de la rémunération est vitale. Face à la hausse du coût de la vie en Suisse, les personnes à bas salaire ont besoin d'un peu plus qu'un simple sparadrap. «Si une personne gagne moins de 5000 francs, 50 francs de plus ou de moins font une énorme différence à la fin du mois», déclare Michel Lang.

## Un solide partenariat social

«Même si nous n'avons pas pu trouver d'accord sur les salaires cette année, cela n'affecte en rien la bonne collaboration que nous entretenons depuis de nombreuses années avec la Migros. En mai, le premier plan social national a été conclu à la suite de négociations», explique Michel Lang. Bien qu'il n'y ait pas eu de consensus, la Société suisse des employés de commerce apprécie l'atmosphère constructive des négociations. Lang précise à ce sujet: «Pour la Société suisse des employés de commerce, l'objectif reste toujours une augmentation continue et structurelle des salaires, notamment des salaires les plus bas dans le commerce de détail, et seul un partenariat social fort nous permettra d'y parvenir.»

---

### Plus d'informations sur:

[secsuisse.ch/mediacorner](https://secsuisse.ch/mediacorner)

---

**Autres informations**    **Michel Lang • Leiter Sozialpartnerschaft • T +41 44 283 45 53**  
[michel.lang@kfmv.ch](mailto:michel.lang@kfmv.ch)

**Communication • T +41 44 283 45 13**  
[communication@secsuisse.ch](mailto:communication@secsuisse.ch)

La Société suisse des employés de commerce est le centre de compétences en matière de travail et de formation dans le domaine du commerce et de la gestion d'entreprise ainsi que dans le commerce de détail. Riche de ses 150 ans d'histoire associative, elle est aujourd'hui la plus ancienne association d'employé-e-s encore active en Suisse. Elle soutient et renseigne ses près de 37 800 membres et ses client-e-s pour toutes les questions qui touchent à leur carrière. La Société des employés de commerce représente également les intérêts des employé-e-s issu-e-s du secteur bancaire et des assurances, du commerce de détail, de l'artisanat, de l'industrie, de la construction en bois, du trafic aérien et de la location de services dans le cadre d'environ 40 conventions collectives de travail et s'engage pour renforcer leur employabilité. Avec ses centres de formation et ses écoles (écoles professionnelles commerciales de base et de formation continue, la Haute école d'économie de Zurich (HWZ) et l'Institut suisse d'économie d'entreprise (SIB), elle est en mesure d'offrir à ses membres et client-e-s des formations orientées vers la pratique. En tant que responsable ou co-responsable de différents examens menant au brevet ou au diplôme fédéral, elle participe activement au développement du système de formation suisse. En savoir plus sur: [secsuisse.ch](https://secsuisse.ch).